



## L'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance en Finistère

Décembre 2009

Les différents travaux de l'ODPE ont amené à soulever quelques paradoxes, idées forces, ou problématiques dans le champ de la protection de l'enfance. Si les études et les données statistiques permettent de mieux cerner les questions, une illustration est parfois plus efficace pour amener chacun à réfléchir aux implications concrètes de ces constats dans la pratique. L'ODPE a donc mené un travail avec Laurent VANHELLE, illustrateur/graphiste finistérien, pour mettre en dessins une dizaine de messages sur la protection de l'enfance. Un petit texte au verso permet de préciser les idées force du message souhaité.

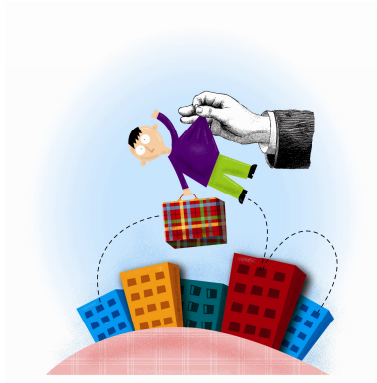
### 9<sup>ème</sup> illustration :

### 3<sup>ème</sup> parcours type de placement : les enfants placés



### 9<sup>ème</sup> illustration :

## 3<sup>ème</sup> parcours type de placement : les enfants replacés



Les parcours de placement des enfants sont loin d'être uniformes : comme tout parcours de vie, ils sont ponctués d'évènements, de changements qui imposent souvent de revoir les conditions de placement de l'enfant. Une grille de lecture des parcours de placement des enfants a été réalisée dans le cadre d'une étude mise en œuvre par l'Atelier de recherche sociologique de l'UBO à la demande du Conseil général du Finistère. Plusieurs paramètres ont été analysés : durée du placement, possibilité de retour au domicile parental, changement de lieu d'accueil et âge de l'enfant, liens d'attachement créés par l'enfant... Ces « parcours types » donnent un éclairage sur les situations rencontrées au quotidien et montrent que les

enfants restent sujets de leur histoire :

- les enfants placés
- les enfants déplacés
- les enfants replacés

**Les enfants replacés** : il s'agit d'enfants connaissant un enchaînement de mesures interrompues par un ou plusieurs retours au domicile familial. L'enfant existe dans un « entre-deux » : entre ses parents et le lieu d'accueil, dans un mouvement d'aller-retour presque sous une forme de garde-alternée. Leurs « chez-eux » sont chez leurs parents et non le lieu d'accueil. La problématique centrale de ces parcours : une négociation continue entre parents et professionnels dans la prise en charge de l'enfant.

### **SOURCES :**

Emilie POTIN, *Du simple lieu d'accueil... à la négociation d'une place dans une « autre » famille*, ARS, UBO, novembre 2007.

### **MOTS CLEFS :**

placement courts, pas d'investissement dans le lieu d'accueil, nombreuses relations avec les parents, retour envisagé.